

BAREMES AU 01 AVRIL 2004

(TVA 20 %)

Honoraires de Négociation sur Immeuble à usage d'habitation

Prix de vente	Forfait (en euros)
< à 15 000	3500,00
de 15 001 à 30 000	4000,00
de 30 001 à 45 000	4750,00
de 45 001 à 60 000	5500,00
de 60 001 à 75 000	6250,00
de 75 001 à 90 000	7000,00
de 90 001 à 105 000	7750,00
de 105 001 à 120 000	8500,00
de 120 001 à 135 000	9250,00
de 135 001 à 150 000	10000,00
> à 150 001	0,07

Les honoraires TTC sont à la charge du vendeur

L'agence faisant partie du fichier AMEPI et partageant des délégations de mandats les honoraires (prix et conditions) sont susceptibles d'être différents

[Voir Conditions en agence](#)**BAREMES AU 01 AVRIL 2004**

(TVA 20 %)

Honoraires de Négociation sur Immeuble à Usage d'habitation

Prix Net Vendeur (en euros)	Forfait (en euros)
de 1 à 15 000	3500
de 15 001 à 30 000	4000
de 30 001 à 45 000	4750
de 45 001 à 60 000	5500
de 60 001 à 75 000	6250
de 75 001 à 90 000	7000
de 90 001 à 105 000	7750
de 105 001 à 120 000	8500
de 120 001 à 135 000	9250
de 135 001 à 150 000	10000
> à 150 001	7,00%

Les honoraires TTC sont à la charge de l'acquéreur

L'agence faisant partie du fichier AMEPI et partageant des délégations de mandats les honoraires (prix et conditions) sont susceptibles d'être différents

[Voir Conditions en agence](#)